

# Formation inédite "AESH" : les inscriptions sont ouvertes !

Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), le SE-Unsa est aussi là pour vous. AVS d'abord, AESH depuis peu, le métier d'accompagnant se développe à vitesse grand V et vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter et à rechercher des informations. C'est pourquoi, le SE-Unsa organise pour la première année une journée de formation sur le thème "AESH: des missions semblables, un statut différent. Tout comprendre sur mon contrat" pour les 1er et 2nd degrés le :

## Vendredi 28 avril 2017 de 9h à 17h

### Mairie Annexe de Grammont

## **Avenue Albert Einstein – Montpellier**

#### Au programme:

- I. Les contrats aidés (CUI)
  - Comprendre mon contrat
  - Quelles sont mes missions
  - Mon temps de travail/Ma rémunération

#### II. Les AESH

- Comprendre mon contrat
- Quelles sont mes missions
- Mon temps de travail/Ma rémunération
- III. Le CDI/ Ma formation/ la VAE/Le nouveau diplôme : suis-je concerné-e ?...

Le repas sera offert aux adhérents du **SE-Unsa** et une petite participation de 8 € sera demandée aux non adhérents.

#### <u>Pour y participer, c'est très simple</u>:

1) Inscrivez-vous en allant sur le lien suivant(attention, le nombre de places est limité)

#### http://sections.se-unsa.org/34/spip.php?article2515

2) Nous vous enverrons alors rapidement votre convocation afin de faire la demande de participation à votre IEN ou chef d'établissement

Attention, le délai minimal pour demander une autorisation à l'administration pour participer à une formation syndicale est de <u>un mois avant la date de la formation, soit avant le 28 mars 2017.</u>